

COMMUNIQUE POINT D'ETAPE MAI 2018 NR21 Suivi plan de continuation recherche de partenaire

La société NR21, cotation Euronext Belgium, de droit français, possède 100% de sa filiale LTJ DIFFUSION. Celle-ci exécute un plan de continuation ordonné en mars 2014 avec un échéancier de remboursement de la dette sur 9 années jusqu' en 2023.

Les annuités sont croissantes et après paiement de l'échéance de 2018, qui sera respectée, les annuités suivantes, à partir de l'année 2019, représentent une charge trop lourde rapportée à l'autofinancement de la société. La dette résiduelle s'élevant à près de 6 millions d'euros.

Comme prévu initialement dans le plan de continuation et après des recherches longues et difficiles, la direction a décidé de se rapprocher des créanciers bancaires à l'aide d'un investisseur partenaire, en vue d'une renégociation de la dette afin de la rendre compatible avec la poursuite de l'activité sur les années suivantes.

La négociation a débuté en février 2018 et se poursuit dans un climat d'écoute réciproque. NR21 tiendra informé le marché des suites de la négociation ainsi que des différentes suites à donner en cas d'échec.

Les comptes de NR21 sont arrêtés au 31 mars 2018 et seront publiés selon les règles des sociétés cotées donc avant le 31 juillet 2018.

Nous projetons une perte d'exploitation prévisionnelle mesurée au 31 mars 2018 de l'ordre de 200 K euros hors provisions, le modèle économique d'exploitation étant détérioré par une baisse de chiffre d'affaire de l'ordre de 3.5 % liée à une baisse d'activité dans le commerce de gros et dans le réseau propre de magasins, succursales et affiliés, particulièrement accentuée dans le secteur textile.

Les dirigeants poursuivent les négociations bancaires et mettent en œuvre parallèlement un plan de restructuration des frais fixes de la société fille avec une orientation marquée vers le commerce digital.

Lionnel RAINFRAY

